

Programme de la Formation

LA VENTILATION PERFORMANTE

1 jour soit 7 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : LA VENTILATION PERFORMANTE

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : vendredi 14 septembre 2018

Lieu : Mainvilliers/CHARTRES, salle 202 - 3 rue Philarète Chasles 28300 Mainvilliers

CONTEXTE GÉNÉRAL

Nous passons 80% de notre temps en espace clos (logement, transport, travail...) où l'air intérieur est bien souvent plus pollué que l'air extérieur. Si isoler sa maison et la rendre étanche à l'air est indispensable pour diminuer les pertes de chaleur et économiser l'énergie, bien ventiler son logement devient aussi fondamental ; Formaldéhydes, COV, CO₂, radon, etc. sont autant de polluants qu'il faut pouvoir évacuer.

L'enjeu est de maintenir un haut niveau de qualité de l'air intérieur, tout en limitant les déperditions liées à la ventilation (leur part relative est de plus en plus importante, jusqu'à 40 % parfois) et éviter les défaillances de conception, de mise en œuvre, d'entretien.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

-Supports de présentation
-Documents ressources
-Plans, coupes et documentations techniques pour l'étude de cas
Format papier et électronique.

Cette formation est assurée par Pierre HORMIERE:
Ingénieur thermicien
Professeur agrégé de Génie Civil à l'IUT d'Allier, Université Clermont Auvergne
Concepteur certifié de maison passive

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

LA VENTILATION PERFORMANTE

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : vendredi 14 septembre 2018, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu : Mainvilliers/CHARTRES, salle 202 - 3 rue Philarète Chasles 28300 Mainvilliers

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Donner aux participants des connaissances approfondies sur les techniques innovantes de ventilation pour des bâtiments à performances thermiques élevées, afin de les prescrire et de les dimensionner.

- Appréhender les enjeux en matière de ventilation (thermique, acoustique, QAI, humidité)
- Connaître les techniques de ventilation adaptées à la basse énergie et leurs spécificités

- Connaître la réglementation en matière de ventilation
- Appréhender les exigences de mise en œuvre et de bon fonctionnement des équipements

FORMATEUR(S)

HORMIERE Pierre

PROGRAMME

Une journée partagée entre présentation théorique, exercices pratiques et retours d'expériences.

1. Pourquoi ventiler ?

Les enjeux de la ventilation, la notion de qualité d'air intérieur, les principaux polluants, les concentrations relevées et les valeurs guides

2. La ventilation simple flux

Le principe de la ventilation simple flux (auto-réglable, hygro-réglable), la technologie des systèmes

3. La ventilation double flux

Principe de fonctionnement, technologie des caissons, des réseaux, coût et contraintes de mise en œuvre

4. Le puits canadien

Principe, technologie, avantages et inconvénients

5. Les débits d'air hygiénique (logements).

La réglementation française, comparaison avec les normes européennes

6. Performance et étanchéité à l'air

Influence de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe sur le fonctionnement de la ventilation ; étanchéité des réseaux

7. La maintenance

Prévoir et faciliter la maintenance des équipements pour un fonctionnement durable dans le temps

8. Etude de cas

La formation est illustrée par la conception du système de ventilation d'une maison individuelle avec un système simple flux puis double flux.

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : LA VENTILATION PERFORMANTE

Module : LA VENTILATION PERFORMANTE

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : vendredi 14 septembre 2018, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu : Mainvilliers/CHARTRES, salle 202 - 3 rue Philarète Chasles 28300 Mainvilliers

Durée : 1 jour soit 7 heures

Places limitées à : 12

Date de clôture des inscriptions : 31/08/2018

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non **Architecte DPLG :** Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : LA VENTILATION PERFORMANTE		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	ADHÉRENT (MA)	200,00 € €
	NON ADHÉRENT (MA)	230,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter
ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.